Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Désormais les animaux domestiques ne seront plus assimilés à des "choses"

Désormais les animaux domestiques ne seront plus assimilés à des "choses"

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 1998

Animaux